

Iberdrola et le Pôle Mer Bretagne Atlantique lancent un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt pour répondre aux enjeux de sécurité et de surveillance maritime dans les parcs éoliens offshore

Iberdrola, via sa filiale Ailes Marines, et le Pôle Mer Bretagne Atlantique annoncent ce jour le lancement d'un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) consacré à la sécurité et à la surveillance maritime des parcs éoliens en mer. Cet AMI s'inscrit dans le cadre du programme lBreizh, mis en place par Iberdrola pour accompagner le développement économique et l'innovation locale en lien avec le parc éolien en mer de Saint-Brieuc.

Un premier AMI déjà couronné de succès

Lancé en octobre 2023, le premier AMI avait retenu trois lauréats – **Actimar (Brest)**, **Efinor Sea Cleaner (Paimpol)** et **Hytech Imaging (Plouzané)** – sur deux thématiques stratégiques :

- la **collecte et le traitement des objets dérivants** en mer,
- l'**optimisation du suivi de la biodiversité**.

Ces projets fournissent dès à présent des **outils opérationnels et concrets** pour la gestion du parc éolien en mer de Saint-Brieuc, démontrant la pertinence de cette démarche d'innovation.

Un second AMI dédié à la sûreté et la surveillance en mer

Les parcs éoliens offshore bénéficient de dispositifs de sécurité rigoureux, garantissant leur fonctionnement fiable et sécurisé. Dans le cadre de leur exploitation, une attention particulière est portée à la prévention des risques liés aux intrusions, aux actes de malveillance ou aux incidents, afin d'assurer la continuité des opérations dans les meilleures conditions. Cet appel vise à faire émerger des solutions innovantes pour :

- **Améliorer la surveillance** des activités maritimes autour des parcs,
- **Renforcer la sécurisation des communications** entre navires et installations offshore,
- **Développer des systèmes intelligents de gestion de la sécurité** pour optimiser la réponse d'urgence et la coordination entre acteurs publics et privés.

Les solutions sélectionnées pourront également bénéficier d'une **valorisation à l'international** par Iberdrola.

Une coopération durable entre Iberdrola et le Pôle Mer

Au-delà de ce nouvel AMI, ce partenariat s'inscrit dans une véritable volonté de collaborer entre Iberdrola et le Pôle Mer autour des sujets d'innovation maritime. Il se traduit officiellement par une convention-cadre couvrant toute la durée du programme **IBreizh jusqu'en novembre 2029** et illustre la volonté commune d'**ancrer l'innovation**, au service de la transition énergétique et du développement économique régional au sein du territoire.

Ce travail collaboratif s'articule également avec les initiatives portées par Iberdrola et le Pôle Mer, comme l'évènement « **Éolien offshore : innover pour préserver** » qui a réuni plus de 120 participants à Paris début 2025.

« Avec la signature de la nouvelle convention de partenariat IBreizh, initié en novembre 2022, Iberdrola confirme son engagement à soutenir l'innovation et le développement économique local afin de construire les solutions énergétiques de demain. Après le succès du premier AMI, ce nouvel appel doit permettre de renforcer la sécurité dans les parcs éoliens en mer, enjeux essentiels pour l'avenir de la filière et de la transition énergétique. »
Marie Thabard – Directrice développement éolien en mer Iberdrola France/Ailes Marines

« La signature de cette convention cadre et le lancement d'un nouvel AMI témoigne de l'engagement fort d'IBERDROLA sur le territoire. Ces deux dernières années, les collaborations avec le Pôle Mer se sont intensifiées et ont été fructueuses. Nous sommes ravis de contribuer à nouveau au développement territorial en favorisant les collaborations et l'innovation autour du parc de St Brieuc à travers l'expertise et l'excellence de notre réseau de membres qu'ils soient des entreprises, académiques ou organisations professionnelles. »

Phil Monbet – Directeur du Pôle Mer Bretagne Atlantique

Informations pratiques

- Lancement de l'AMI : 19 septembre 2025
- Webinaire de présentation et session d'échanges : 3 octobre 2025
- Clôture des candidatures : 19 novembre 2025
- Annonce des candidats présélectionnés : 9 décembre 2025
- Audition par le jury : 7 janvier 2026
- Annonce officielle des Lauréats : janvier 2026

Détails complets de l'AMI et dépôt des candidatures :

<https://www.pole-mer-bretagne-atlantique.com/opportunites-app-ami/securite-surveillance-maritime-des-parcs-eoliens-en-mer>

À propos d'Iberdrola

Iberdrola, le plus grand fournisseur d'électricité d'Europe en termes de capitalisation boursière, et l'un des trois plus grands au monde, se positionne comme leader dans le domaine des énergies renouvelables, pionnier de la transition énergétique vers une économie à faibles émissions de carbone. Le groupe fournit de l'énergie à près de 100 millions de personnes dans des dizaines de pays. Les principaux marchés d'Iberdrola, qui se concentrent sur les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et les solutions intelligentes pour les clients sont l'Europe (Espagne, Royaume-Uni, Portugal, France, Allemagne, Italie et Grèce), les États-Unis, le Brésil, le Mexique et l'Australie. L'entreprise est également présente sur des marchés en pleine croissance tels que le Japon, Taïwan, l'Irlande, la Suède et la Pologne.

L'entreprise emploie plus de 40 600 personnes et ses actifs s'élèvent à plus de 154,6 milliards d'euros. En 2024, Iberdrola a enregistré un chiffre d'affaires de près de 44,74 milliards d'euros, un bénéfice net de 5,61 milliards d'euros. Elle contribue à soutenir plus de 400 000 emplois au sein des communautés à travers sa chaîne d'approvisionnement. Référence dans la lutte contre le changement climatique, Iberdrola a investi plus de 150 milliards d'euros au cours des deux dernières décennies pour contribuer à la construction d'un modèle énergétique durable, fondé sur de solides critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

À propos du Pôle Mer Bretagne Atlantique

Pôle de compétitivité dédié à l'économie de la mer, le Pôle Mer Bretagne Atlantique est un animateur de l'écosystème maritime et un promoteur de l'innovation collaborative au service de la croissance bleue. Il conduit de nombreuses actions événementielles et d'influence : participation à des salons et des missions internationales ou organisation d'événements thématiques. Grâce à ces actions, le Pôle Mer contribue activement à faire émerger des solutions performantes et compétitives dans tous les domaines d'activité maritime. Sa mission principale est ensuite l'accompagnement de ces projets vers la labellisation : conseil, expertise, mise en relation, financement, visibilité et valorisation

Les compétences du Pôle Mer Bretagne Atlantique s'organisent en outre autour de six grands domaines :

- Défense, Sécurité et sûreté maritimes
- Naval et nautisme
- Ressources énergétiques et minérales marines
- Ressources biologiques marines
- Littoral et environnement marin
- Ports, infrastructures et logistique

Le Pôle Mer représente aujourd'hui un territoire maritime d'excellence Bretagne - Pays de la Loire, a labellisé plus de 600 projets innovants depuis 2005, représentant 1,9 milliards d'euros d'investissement R&D.

Contact presse

✉ Iberdrola : Jean-Christophe Labastugue (Symorg) | 06 03 45 11 37 | contact@symorg.com

✉ Pôle Mer : Pauline Bénéat | 06 88 84 48 22 | pauline.bénéat@polemer-ba.com